

L'ELECTEUR

Le numéro : 1 centin.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC. Propriétaire

Edition quotidienne

IPIEMFRIDES.

26 octobre.

- 900—Mort de Alfred le Grand.
- 1742—Naissance de Charles François Dupuis, célèbre astronome.
- 1759—Naissance de George, Jacques Danton, chef révolutionnaire.
- 1813—Bataille de Châteauguay.
- 1856—Le chemin de fer du Grand Tronc ouvert entre Montréal et Toronto.

QUEBEC, 26 OCTOBRE 1880.

M. FLYNN M. P. P.

Sous ce titre le *Herald* de Montréal a publié l'article suivant dont le Commissaire des Terres et le *Canadien*, qui le défend aujourd'hui avec tant de zèle, après l'avoir attaqué avec tant de violence en 1875 et en 1878, pourront tous deux faire leur profit :

"Lorsqu'un homme se voit tout à coup applaudi par ceux qui, la veille encore, le signalaient à l'indignation de tous les chrétiens, il doit naturellement se demander quelle est la raison de ce changement. Ses dénonciateurs d'hier se sont ils repentis de leurs calomnies, ou bien s'est-il avili jusqu'à eux de manière à se rendre digne des éloges d'hommes sans caractère et sans conscience qui font publiquement usage de leurs professions de piété pour obtenir un gain terrestre, sordide ?

Voilà des questions qu'on a raison de poser à M. Flynn, s'il n'a pas dépassé cette phase de sentiment où un homme peut encore examiner sa position en face de sa conscience. Nous voyons aujourd'hui M. Flynn donné au public comme le représentant des Irlandais, comme un homme de rare piété, et cela, par les mêmes individus qui, il n'y a pas longtemps, refusaient d'admettre que son nom lui donnât droit à la nationalité qu'il faisait supposer, et qui, en matière de religion, le déclaraient pire qu'un infidèle.

Comment s'est effectué ce changement ? M. Flynn a tout simplement contredit tout ce qu'il avait, pendant plusieurs mois, soutenu être la vérité ; pour nous servir de l'expression populaire, il a tout simplement tourné son habit, et, en le faisant, il a gagné de l'argent et en a fait gagner à ceux qui le flattent aujourd'hui.

Nous sommes si habitués à cela dans le Bas-Canada, et M. Flynn est un si petit personnage qu'il peut paraître inutile de s'occuper de pareils incidents. Mais il y a dans son cas des particularités qui méritent si clairement l'hypercrite dégoûtante sur laquelle marche une grande partie de la vie publique en cette province, qu'on peut lui consacrer quelques lignes."

Après avoir parlé du rôle de M. Flynn au sujet de l'influence indue, et surtout

relativement à la lettre du Grand Vicairé Langevin à M. le curé Soucy, que nous avons reproduite l'autre jour, le *Herald* continue :

"M. Flynn fut accusé par le *Canadien* d'avoir volé cette lettre à M. Soucy ; et ce même journal met aujourd'hui M. Flynn au rang des saints. En quoi sont chargés les principes de ce candidat Flynn qui était si abominable en 1875 ? En quoi sa vie, qu'on disait alors souillée par un vol, est elle devenue si bonne et si irréprochable qu'on nous la représente aujourd'hui dans ces journaux qui se targuent de leur religion ? Tout simplement, on le sait, au moyen d'un acte de trahison de ses amis et de son passé, dont il reçoit le prix, un acte qui devrait noircir plutôt que de faire briller son caractère moral.

"Il y a là quelque chose qui pourrait faire rire. Mais quand on pense que les intérêts les plus importants de cette province sont à la merci d'hommes qui peuvent agir comme les nouveaux amis de M. Flynn agissent envers lui, d'hommes qui, comme M. Flynn lui-même, n'ont pas l'ombre d'un principe et ne savent même pas ce que c'est que la honte, quand on sait que tout est acheté et vendu par des hommes qui font trafic de ce fanatisme en lequel ils montrent qu'ils ne croient pas, la chose devient trop sérieuse pour être amusante.

M. I. H. FRECHETTE.

Voici comment s'est exprimé le *True Witness*, journal éminemment catholique, en parlant de notre poète national :

"Les citoyens de Montréal ont donné, l'autre jour, à l'Hôtel Windsor, un banquet à M. Fréchette, à l'occasion de l'honneur insigne que vient de lui conférer l'Académie Française, honneur qui rejaillit aussi sur tout le Canada. C'est la première fois, croyons-nous, qu'un Canadien obtient un succès de ce genre, et ce n'est pas au premier venu que l'Académie prodigue ainsi ses faveurs et ses lauriers. On pourrait croire, peut-être, que dans de pareilles circonstances chacun, à quelque religion, classe ou parti politique qu'il appartienne, serait orgueilleux du succès éclatant du poète. Non. Par malheur, le démon de la politique est intervenu, et la *Minerve*, qui aspire à figurer au premier rang dans la presse canadienne-française, jette de l'eau froide sur cet événement.....

"Tout le monde sait que M. Fréchette n'est pas un conservateur, mais qu'il importe la politique quand il s'agit de l'honneur national ? Evidemment, depuis le départ de MM DeCelles et Dansereau de la *Minerve* — deux brillants écrivains — cette feuille est bien dégénérée en tombant entre les mains d'un homme comme M. Tassé. Ce dernier est probablement jaloux de la renommée littéraire de M. Fréchette. Il n'y a pourtant pas de compa-

raison entre les deux ; M. Fréchette écrit le français classique et la poésie, tandis que M. Tassé parle un jargon incompréhensible. M. Tassé serait-il par hasard tellement occupé à abaisser l'Irlande qu'il n'aurait pas le temps de rendre justice à un compatriote ? Du temps qu'il rédigeait le *Canada*, M. Tassé ne manquait jamais une occasion d'insulter les Irlandais, en publiant contre eux toutes sortes de diatribes empruntées aux journaux anglais, et en les traitant de révolutionnaires. Espérons que cet indigne représentant d'une division électorale qui a manqué de jugement au point de l'élire, aura plus de tact une autre fois. Nous conseillons, avant de finir, à l'éloquent Tassé d'aller à l'école quelques années, et ensuite, il critiquera, s'il le peut, ses supérieurs."

Récolte du blé aux Etats-Unis

La récolte du blé aux Etats-Unis, cette année, est estimée à 450,000,000 de minots, et un tiers environ en sera exporté en Europe. La mauvaise récolte de la Russie centrale fait que la demande est plus forte que d'habitude. Il s'est déjà fait des exportations considérables aux ports russes.

Sur les 60,000,000 de minots qu'a produits la côte du Pacifique, il sera exporté 30,000,000 ; ce qui va augmenter le trafic du chemin du Pacifique.

Plethore d'argent monnayé.

Il y a, en ce moment, \$45,000,000 en argent dans les caves du Trésor à New-York, et il en est frappé deux millions par mois. La piastre d'argent ne vaut plus que 90 cents, et sans la demande qui s'en fait dans le Sud, où les nègres préfèrent l'argent au papier, cette accumulation deviendrait une source d'embarras sérieux pour les caisses d'épargnes.

PRIX MONTHYON

Accordé à l'honorable L. O. Loranger, Procureur-Général de la Province de Québec, par les ministres académiciens de la Puissance du Canada.

Vous savez que les commissions données par le gouvernement aux Avocats, comme conseil de la Reine, sont la reconnaissance de leurs grandes connaissances légales, de leur intégrité, loyauté et honorabilité. Parmi les dernières nominations de conseils de la Reine, faites par nos ministres d'Ottawa, se trouve celle de l'honorable Procureur-Général.

Or, ce savant jurisconsulte avait donné ordre de suspendre M. le Shérif Quesnel. Cet ordre avait été approuvé par le Lieutenant-Gouverneur, son con-

sin ; et, dans le même temps, le savant Procureur Général avait fait écrire au député Shérif, Chas. J. Powell, par le Secrétaire Provincial qu'il eût à remplir les devoirs du Shérif comme "Shérif agissant." Ce titre nouveau avait fait sourire bien des avocats du Barreau d'Arthabaska. Il s'est fait beaucoup de vente d'immeubles par le "Shérif agissant" et des absents ont été expropriés et leur propriétés vendues par le "Shérif agissant ;" lorsqu'ils reviendront au pays, le gouvernement aura des comptes importants à solder avec eux.

Or, le "Shérif agissant" a assigné les grands et petits jurés pour le terme de la Cour criminelle qui est commencée hier. Les grands jurés ont été assermentés et ont rapporté l'accusation de meurtre bien fondée contre Cléophas Lachance, pour avoir assassiné Odélie Désilets. L. J. Cannon défendait l'accusé ; lorsque Lachance fut appelé à plaider à l'acte d'accusation, M. Cannon demanda à faire annuler l'assignation faite aux grands jurés par Chs. J. Powell "Shérif agissant." La cause fut plaidée avec un rare talent de la part du défendeur de l'accusé, assisté de l'honorable Wilfrid Laurier, comme conseil.

L'honorable M. le juge Plamondon a cassé cette assignation des jurés et ajourné la Cour au 17 novembre prochain.

Si M. le Procureur Général avait lu l'acte de la 33 Vic. chap. 14, il aurait vu que lorsqu'un Shérif est suspendu de ses fonctions : c'est son député qui doit agir comme tel et le remplacer.

Aussi présentons-nous nos félicitations aux ministres académiciens d'Ottawa pour le choix judicieux qu'ils ont fait de M. Loranger comme Conseil de la Reine ; et le gouvernement de la Province de Québec aura à payer au delà de \$2000 pour la science légale de son Procureur Général. De tous les conseils de la Reine, c'est lui qui le premier s'est signalé d'une manière aussi éclatante ; aussi, prions-nous les ministres de lui accorder le prix Monthyon Canadien, qu'ils devront en toute justice créer en faveur du Procureur-Général.

Arthabaskaville, 20 octobre 1880.

La Concorde.

BANQUET FRECHETTE.

Le comité a fixé au 10 novembre prochain la date à laquelle aura lieu le dîner qu'on doit offrir à M. Fréchette, à Québec.

On pourra se procurer des cartes en s'adressant aux personnes suivantes :

MM. Oscar Dunn, Henri Delagrave et Chs. Langelier, à Québec. A Lévis, à M. Elie Lachance. On peut aussi se procurer des billets au bureau de L'ELECTEUR.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES

EUROPE.

ANGLETERRE.

Londres, 25 oct.

LES TROUBLES EN IRLANDE.

Le gouvernement se voit forcé de prendre de vigoureuses mesures contre l'Irlande.

Mathew Harris, orateur populaire, a déclaré à une assemblée que pour sa part il ne pourrait jamais blâmer les gens de tirer sur les propriétaires, tant que ceux-ci feraient exécuter leur petites tyrannies.

Parnell à Galloway a dit que le crime et l'outrage étaient justifiés par la conduite du gouvernement.

Le *Times* demande que ces agitateurs soient immédiatement appréhendés comme gens dangereux à la société.

L'état de l'Irlande est alarmant : partout on organise, partout on veut s'élever contre l'Angleterre ; le gouvernement a des preuves irrécusables de l'étendue du mal.

Plusieurs régiments ont été envoyés en Irlande, et toutes les troupes disponibles sont sous les ordres de partir.

Un grand feu au Bureau central des télégraphes à Manchester a fondu tous les fils, de sorte que toute communication télégraphique avec la ville a cessé !

Une dépêche de Constantinople dit que la Porte a fait des arrangements pour l'envoi de 10,000 hommes à Andrinople en vue de l'union de la Bulgarie et de la Roumanie.

Une autre dépêche dit que l'Allemagne a proposé à l'Autriche et à la France certaines mesures d'une nature pacifique qui amèneraient la cession de Dulcigno.

Le Sultan a donné ordre à Riza Pacha de faciliter autant que possible la cession de Dulcigno.

Une dépêche de Vienne dit que la Porte a soumis aux puissances trois autres conditions relatives aux mesures militaires à prendre lors de la cession : Riza Pacha propose que les Monténégrins avancent sur Dulcigno par un chemin contourné au lieu de passer devant les hauteurs de Mazara, afin d'éviter toute collision avec les Albanais.

Une dépêche de Teheran dit que les Khurds ont investi militairement la forteresse d'Urumias, dans le nord de la Perse, et ont sommé la ville de se rendre. Le Consul anglais essaie d'obtenir du délai. Le Shah de Perse envoie des troupes.

FRANCE.

Paris, 25 Oct.

Le tribunal des conflits se réunit le 6 Novembre prochain, pour statuer sur la question des Jésuites. A moins que les arguments ne soient fort longs, décision

FEUILLETON DE "L'ELECTEUR."

No 38

LES

CHASSEURS DE CHEVELURES

PAR MAYNE REID

CHAPITRE XXV.

Le chemin de Guerre.

Quelques-uns aussi sont mouchetés comme des panthères, d'autres rayés comme des zèbres ; les uns portant sur la face et sur la poitrine des figures d'animaux, des loups, des panthères, des ours, des buffles, et autres hideux emblèmes, qui, vivement éclairés par la flamme ardente des plus résineux, donnent à leurs propriétaires un aspect étrange et presque infernal. Quelques-uns enfin, plus recherchés que les autres dans leur parure, portaient une main rouge sur la place du cœur ou étalaient comme devise des têtes de mort ou des os en croix.

En général, chaque guerrier adopte un symbole destiné à faire connaître et son caractère et ses goûts. Ce sont des sortes d'écussons où la fantaisie joue le même rôle dans le choix des armoiries étalées

avec tant de pompe sur les panneaux de nos voitures, sur les boudins de nos livrées et jusque sur les enseignes de nos splendides magasins. Tant il est vrai que la vanité et la sottise sont de tous les pays et de tous les temps, et que les sauvages, comme les civilisés, ont leurs hochets ! ils sont hommes !

Mais quels sont ces objets qui frappent nos regards ? Voici des heaumes resplendissants en cuivre ou en acier poli surmontés de plumes d'autruche. Une pareille coiffure à des sauvages ! Où peuvent-ils avoir pris cela ?

Pendant deux heures, nous suivons tous les mouvements et nous écoutons tous leurs cris enfin, les hommes qui doivent veiller à la garde des chevaux sont désignés et se dirigent vers le caballada ; et les guerriers, s'étendant l'un après l'autre sur leurs peaux de bête, s'enroulent dans leurs couvertures, et ne tardent pas à s'endormir d'un profond sommeil.

Peu à peu les feux s'éteignent ; mais nous pouvons encore distinguer à la lueur de la lune les corps des Indiens, dont la plaine est au loin jonchée. Au milieu d'eux se meuvent des formes blanches semblables à des ombres : ce sont les chiens en quête des débris du souper de leurs maîtres. Ils errent çà et là, se grondant et se disputant entre eux, et aboyant aux coyottes qui rôdent sur la lisière du camp.

Plus loin, dans la prairie, les chevaux

sont encore debout et occupés à terminer leur repas.

Nous entendons le bruit de leurs sabots, dont ils frappent le sol, et nous distinguons jusqu'aux craquements de l'herbe qu'ils écrasent sous leurs dents avides. D'espace en espace des formes se dressent ; ce sont des hommes debout, sentinelles préposées à la garde de la caballada.

CHAPITRE XXVI.

Trois jours dans la trappe.

Les Indiens endormis, notre attention se reporta tout naturellement vers notre propre situation. Les dangers et les difficultés dont nous étions entourés apparaissent à nos yeux dans toute leur étendue.

— Ces sauvages resteraient-ils ici pour faire une chasse ?

Cette pensée nous était venue à tous au même instant, et nous échangeâmes entre nous des regards inquiets et consternés.

— Cela n'est pas impossible, dit Seguin à voix basse et d'un air grave. Il est évident qu'ils ne sont pas approvisionnés de viande pour leur expédition, et qu'ils ne peuvent sans cela entreprendre de traverser le désert. Il faut donc, de toute nécessité, qu'ils chassent ici ou plus loin. Et pourquoi pas ici ?

— S'il en est ainsi, interrompit un trappeur, nous sommes dans une jolie trappe !

Et en même temps il indiquait du geste d'un côté l'entrée du défilé, et de l'autre la montagne.

— Comment ferons-nous pour sortir d'ici ? Je ne serais pas fâché de le savoir.

Nos yeux avaient suivi la main de celui qui parlait. En face de l'ouverture de la ravine dans laquelle nous étions cachés s'étendait la ligne formidable formée par le camp des Indiens. Deux cents pas tout au plus séparaient ces deux points ; encore y avait-il plus près de nous une sentinelle avancée. Impossible de penser à sortir ; car, quand bien même la sentinelle eût été surprise par le sommeil, nous ne pouvions éviter de rencontrer les chiens qui rôdaient en foule dans le camp.

Derrière nous la montagne se dressait à pic comme un mur infranchissable. Le chasseur avait raison : nous étions véritablement dans une trappe.

Caramba ! s'écria l'un de nos hommes, ils restent à chasser ici, nous crèverons certainement de soif et de faim.

— Ce sera bien pis encore, reprit un autre, s'ils vont s'imaginer de pénétrer dans cette gorge.

Cette dernière hypothèse, quoique peu probable, n'était cependant pas irréalisable. La ravine formait une espèce d'impasse, qui pénétrait en biaisant dans la montagne et se terminait par une muraille de rochers inaccessibles. Rien ne pouvait at-

sera donnée dans un cas, ce qui réglerait tous les autres.

Sur 14,500,000 minots de grain importés en France, durant les huit premiers mois de cette année, 9,000,000 viennent d'Amérique.

Le Général DeCissey a pris contre certains journaux des procédures judiciaires pour diffamation de caractère.

ITALIE.

Rome, 25 oct.

Garibaldi et son fils Menotti ont retiré leurs démissions comme députés. Le Directoire dit que la Grèce n'est pas disposée à entrer en campagne à moins d'être assurée du secours des puissances.

Le Pape a reçu, dimanche, les fonctionnaires pontificaux. Sa Sainteté a énergiquement réaffirmé son droit au pouvoir temporel, et a désigné la fête, inaugurée pour célébrer l'entrée des troupes italiennes dans Rome, comme "maudite."

RUSSIE.

St. Petersburg, 15 Oct.

L'Agence Russe dit qu'en conséquence des concessions du Sultan dans l'affaire de Dufigno, une solution pacifique de la question orientale, peut être espérée.

ALLEMAGNE

Berlin, 25 oct.

Le Congrès économique, maintenant en session ici, est d'opinion que la production présente de grains aux Etats-Unis est due à l'état vierge du sol : que cette production excessive viendra à fatiguer le sol, et qu'alors le rendement sera à peu près ce qu'il est en Europe aujourd'hui.

AUTRICHE.

Peath, 25 oct.

La crise ministérielle à Belgrade est due à ce que l'Autriche menace de fermer sa frontière à la Serbie, si elle ne faisait pas face à ses engagements dans l'exécution du traité de commerce.

AMERIQUE DU SUD.

Panama, 16 oct.

Un arrangement a été conclu entre la Colombie et le Chili par lequel tous les points en dispute seront référés à l'arbitrage.

Du Honduras on télégraphie que le célèbre colonel Abius Cabos a été fusillé par ordre d'un conseil de guerre. Le pays est délivré par là d'un des plus féroces bandits qui aient existé.

ETATS-UNIS.

New-York, 25 Oct.

La légation du Pérou a reçu avis, que le gouvernement du Pérou a accepté la médiation des Etats-Unis après avoir été informé que le Chili reconnaissait aussi cette médiation.

CANADA

Montréal, 25 oct.

MM. Whittaker et Barry de la compagnie de coton, Valleyfield ont été acquittés, hier, sur l'accusation d'avoir félonieusement tiré des coups de feu durant les dernières grèves.

Il y a plusieurs voleurs de chevaux autour de la ville.

Une terrible tragédie vient d'avoir lieu à Ste Rose. Un jeune Hermidas Nadeau a accidentellement tué un de ses amis, nommé Cloutier, dans les circonstances suivantes : Ces deux jeunes gens étaient dans la cuisine de la maison de M. Nadeau, lorsque le fils prit un fusil de chasse qui était dans un coin et le pointa contre Cloutier, il pressa la détente et un coup partit tuant instantanément Cloutier. Le Jury du Coroner a acquitté Nadeau en rendant un verdict de mort accidentelle.

Ottawa, 25 Oct.

Le Citizen, organe du Gouvernement, dit qu'il y aura, avant peu, des changements dans le Ministère ; qu'il est probable que Sir Chs Tupper deviendrait un des membres du Syndicat du Pacifique, l'Hon. M. O'Connor serait fait Juge, et que Sir L. Tilley succéderait à Sir A. T. Galt, qui deviendrait Ministre des Finances.

L'Hon. M. Chapleau a l'offre d'un portefeuille, et on dit que M. Frank Smith succéderait au Maître Général des Postes.

A TRAVERS LA VILLE.

Douane.—Les recettes de la Douane ont été, hier, de \$3,049.66.

Action de Grâces.—Le Lieutenant Gouverneur a choisi le 3 Novembre pour être la journée d'action de Grâces pour la Province de Québec. Le même jour a été choisi par le Gouverneur Général.

Mort subite.—Un jeune homme de St Sauveur, nommé Guy, est mort subitement, dimanche vers minuit. On attribue sa mort à une indigestion.

Arrestation.—Un nommé Elzéar, alias petit homme Vermette, a été arrêté accusé de vol d'un jambon. Il plaide coupable et le juge de la Cour de Police le condamne à quatre mois de prison.

Départ.—L'Hon. Juge Tessier et toute sa famille sont partis pour l'Europe, samedi.

Bureau de police.—Point de réponse encore du Bureau de police. Prenez garde, messieurs ; car on parlera, et peut-être cela ne vous fera pas plaisir. Mais vous l'avez mérité, et on vous démasquera.

Départ du détachement de la Batterie B.—Nos amis de la Batterie B sont partis, hier, pour Kingston, au milieu d'une foule immense venue pour les reconduire et témoigner encore une fois de leur attachement à ce qui appartient à Québec. La bande de la Batterie A les a accompagnés jusqu'à la côte Lamontagne.

Espérons qu'avant longtemps nous les reverrons au milieu de nous, et que la Batterie B n'oublie pas que Québec se souviendra toujours avec plaisir d'eux.

L'enquête sur les deux prisonniers Dubuc et Mondor, accusés d'avoir essayé à faire dérailler le chemin de fer du Nord, a été continuée hier. Ces deux hommes ont été renvoyés en prison et subiront leur procès à la Cour criminelle qui s'ouvrira ces jours-ci.

Œuvre de l'orphelinat.—Il y aura, dimanche prochain, à l'Eglise St Roch, un sermon prêché par le Révérend M. Rouleau, sur l'œuvre de l'orphelinat. Inutile de dire que M. Rouleau est un prédicateur très fort et intéressera beaucoup ceux qui ont intérêt à soulager les pauvres petits enfants sans père et sans mère.

Une quête sera faite pendant la messe

en faveur de cette bonne œuvre et nous espérons que tous se feront un devoir de donner quelque chose.

Confiscation.—Une grande quantité d'huile de charbon explosive se vend actuellement en ville. Le Standard pour huile américaine est de 120 par le pyromètre Fagliehau et de 115 pour l'huile canadienne. Les officiers du Revenu ont fait main basse dans plusieurs magasins et ont confisqué une bien grande quantité de quarts.

Salle de Musique, hier soir.—Nous avons assisté, hier soir, à la représentation de la pièce appelée L'Inconnu. Rarement avons-nous vu un drame plus pathétique et mieux joué.

M. Stevens, prenant la rôle de l'inconnu, a été à la hauteur de sa renommée, et nous espérons qu'il reviendra bientôt nous voir. Made noiselle Lettie Church, dans son rôle de Bessie Merribright, a été tout simplement ravissante ; et M. George Ketchum est certainement un des meilleurs comiques anglais que nous ayons vus à Québec. M. Chs Abbott a parfaitement joué le rôle du jeune homme en amour et n'ayant pas le courage de l'avouer ; et le matelot, M. W. H. Bailey est certes le type le plus parfait d'un vieil écumeur des mers.

En un mot, tous les acteurs et actrices ont leur mérite, et nous ne pouvons mieux faire que d'engager tout le monde d'y aller, ce soir, car cette troupe part, demain matin.

Un mot seulement en finissant : Québec doit beaucoup de remerciements à Monsieur Homier, Gérant du théâtre royal de Montréal, qui s'est efforcé en plusieurs circonstances à amener à Québec des compagnies tout à fait choisies.

La voleuse d'enfants.—C'est le 15 novembre que le Cercle Frontenac a choisi le jour où il donnera la représentation de cette fameuse pièce.

La Voleuse d'enfants fut jouée pendant 500 soirs consécutifs au théâtre de la Porte St. Martin, Paris.

Nous connaissons ce drame, et nous disons, sans hésitation, que tout le monde devrait y aller.

Les Messieurs du Cercle Frontenac se sont assurés le concours de la Bande de la Cité. Nous y reviendrons.

MONSIEUR LE MAIRE BROUSSEAU ET M. LE RECORDEUR DÉRY.—A quand l'enquête demandée ? Pourquoi tout ce retard ?

La troupe d'Opéra Halleck.—Mons. Bagcard, représentant de M. Halleck, était hier en ville pour s'assurer des chances de succès qu'aurait la troupe d'opéra si elle venait ici ; nous espérons que ce monsieur aura complété des arrangements satisfaisants, et que Québec aura l'avantage d'entendre des artistes dont on fait beaucoup d'éloges ; le répertoire de la troupe comprend Les Mousquetaires, Giroflé, Girofla et la Fille du Tambour Major, et serait rendu par les artistes suivants : Mesdames Maria Rivière, Danka, Morel et Z. Weill, primas donas, Mesd. Dorneville et Vernet, deuxièmes chanteuses, Mesd. Renet et Jonqua, duétes, Mesd. Lafleur, Flore, et Dumont, premières dugazons, Mesd. Washier Hennes Daxon, Delainey, deuxième dugazons. Mess. Koltz, Verdelet, lers tenors, Mess. Dupin, Derone, deuxièmes tenors. Mess. Ducléy, Lavigne, Baritons. Mess. Lafage, Cladius, Vadant, comiques, M. Boulan-

ger, Basse Bouffe, Mess. Barye, Hennes, Boulanger, Coryphees. Plus, un chœur de 20 voix et un orchestre de 20 musiciens.

Cette magnifique compagnie se propose de visiter Québec, une seconde fois, vers le mois d'avril et de donner une série d'opéras dont voici les titres de quelques-uns :

- La Reine Topaze, Si j'étais Roi, Le Caid, La Dame Blanche, Lara, Carmen, Mignon,

Nous espérons que M. Bageard trouvera à Québec l'encouragement nécessaire pour le décider à nous procurer cette bonne aubaine.

Concert et comédie de salon.—Nous apprenons avec un vif plaisir qu'un concert sera donné, mercredi prochain, 27 courant, à la Salle Victoria, par Mesdames Gosselin.

Mesdames Gosselin et les quelques personnes qui veulent bien leur prêter leur concours, sont assez bien connues et aimées du public pour que nous puissions prédire le succès le plus complet aux organisatrices de cette soirée.

D'ailleurs, l'approche des longues veillées et les détails du programme que nous avons sous les yeux, nous sont un sûr garant que nos lecteurs profiteront avec empressement de cette bonne fortune.

Un quatuor : La Valse de Marguerite de Faust, chantée par Mlle Dessanne. Nous marchions tous les deux, Massé, chantée par Mlle Lemelin ; (deux artistes sympathiques et d'un grand talent.) Deux charmantes comédies de salon : Les cordonniers de madame d'Erville et Sabine. Le chant national canadien (chœur) paroles de l'hon. Juge Routhier. C'est le détail de cette attrayante soirée.

Le plan de la salle est déposé chez M. A. Lavigne.

FAITS DIVERS.

Vol de bijoux.—Un vol a été commis dans des circonstances bien singulières, à Paris.

M. Vallée, bijoutier, demeurant rue d'Aboukir, ayant à fournir divers bijoux à des commerçants de Paris, avait envoyé l'un de ses commis pour faire ces livraisons.

Ces bijoux, représentant une valeur de 40,000 francs environ, étaient enfermés dans trois boîtes, et un porteur, habituellement envoyé par la maison, était chargé de suivre le commis avec les boîtes.

Arrivé au no 17 de l'avenue de l'Opéra, le commis prit une des boîtes et entra chez un des clients de M. Vallée pour lui remettre divers bijoux.

Comme il pleuvait à ce moment, le porteur, après avoir déposé ses deux caisses sur l'avenue, près de la porte-cochère du no 17, entra sous cette porte pour se mettre à l'abri.

Un instant après, d'après la déclaration du porteur, un individu entra sous cette même porte et s'adressant à lui, demanda s'il pouvait lui indiquer à quel étage demeurait M. Durand. "Je ne suis pas le concierge, répondit le porteur, et je ne connais personne dans la maison."

L'individu se retira, et deux minutes après le porteur, voulant jeter un coup d'œil sur ses boîtes, s'aperçut qu'elles n'étaient plus à l'endroit où il les avait déposées.

Le commis de M. Vallée, aussitôt pré-

venu, se rendit avec le porteur au bureau de M. Allais, commissaire de police du quartier, et y fit sa déposition.

Les deux boîtes contenaient pour 25,000 fr. environ de bijoux ; une information a été commencée ; les bijoutiers de Paris ont été immédiatement prévenus et des photographies des principales pièces ont été envoyées dans toutes les directions.

Le barbier des cochers.—Saviez-vous que les cochers eussent des barbiers à part ? Le métier est même lucratif, mais il est passablement fatigant, comme vous allez voir.

L'administration exige que les cochers se rasant au moins deux fois par semaine, le jeudi matin et le dimanche matin. Ils doivent être rasés frais, sinon on leur refuse leur voiture et on leur inflige trois francs d'amende.

Que font les cochers pour se trouver en règle ? Obligés de se lever matin, ils prennent le parti de se faire raser la nuit en rentrant au dépôt.

Le barbier, né malin, a profité de l'aubaine qui lui était offerte et, près de chaque dépôt, il y a un barbier à l'usage spécial de messieurs les cochers.

Sa boutique reste ouverte vingt-quatre heures durant, du mercredi au jeudi et du samedi au dimanche ; les autres jours, il ne ferme pas avant minuit ou une heure du matin.

Il ne fait payer ses barbes que vingt centimes ; mais les jours de grande recette, près de cinq cents moutons lui passent par les mains.

Et ce garçon dans une de ces maisons est chose très recherchée ; l'emploi est payé cinquante francs par mois, et les pourboires se montent à cent cinquante francs.

La navigation aérienne en mer.—Nous avons dit, à propos de l'ascension de dimanche dernier, que des aéronautes français allaient lutter avec les Anglais et organiser des séries de ballons, absolument comme on fait des chevaux ; à ce propos, nous ajoutons que les Français ne s'arrêteraient probablement pas devant la mer.

C'est qu'en effet, la navigation aérienne en mer a fait, en France du moins, de très grands progrès et est devenue facile, grâce en même temps à une invention de l'aéronaute Sivel, laquelle s'appelle le cône-ancre.

Au-dessus de terre, le ballon qui veut s'arrêter à la ressource de l'ancre ordinaire.

En mer, il ne saurait en être de même ; or, voici ce que Sivel a imaginé :

Il a fait confectionner un cône en toile à voile de la hauteur d'un mètre et de la capacité de 60 mètres cubes ; le cône est maintenu ouvert par un fort cercle de fer muni de cordes et communiquant au ballon ; à la pointe du cône il y a un anneau auquel est attachée une corde qui communique également avec le ballon.

Qu'arrive-t-il ? le cône jeté à la mer embarque 60 litres d'eau, ce qui constitue une force suffisante pour empêcher le ballon d'être emporté ; quand un coup de vent inflige au cône une situation oblique, son poids qui n'est plus que de 45 litres est suffisant encore.

Trouve-t-on un de ces courants favorables, comme il s'en rencontre si souvent en mer ? Vous tirez la corde qui correspond à l'anneau, le cône se renverse et se vide, et le ballon file avec sa vitesse naturelle. Voulez-vous ralentir sa marche ? Vous laissez aller la corde, le cône-ancre se remplit de nouveau et de nouveau vous rend ses utiles services.

tirer nos ennemis sur ce point : à moins pourtant qu'il ne leur prit fantaisie d'y venir chercher les noix du Pinon, dont cette gorge était abondamment pourvue. Qu'y aurait-il d'extraordinaire, d'ailleurs, que quelques-uns de leurs chiens vinssent à nous découvrir, soit en suivant la piste de quelque bête sauvage, soit même attirés par l'odeur de nos propres chevaux ?

Tout cela n'était sans doute que des hypothèses, mais des hypothèses qui pouvaient devenir des réalités et dont la seule pensée nous faisait frissonner des pieds à la tête.

—S'ils ne parviennent pas à nous découvrir, dit Seguin, cherchant évidemment à nous rassurer, nous pourrions vivre un jour ou deux avec des noix du Pinon, et quand cette ressource nous manquera, eh bien ! nous tuerons un de nos chevaux. Quelle provision d'eau avons-nous ?

—Ma foi, capitaine, nous avons encore de la chance, nos outres sont presque pleines.

—Mais nos pauvres bêtes, il n'y en aura pas assez pour elles ; comme elles vont souffrir !

—La soif n'est point à redouter tant que nous aurons de ce fruit-là, dit et Sol en regardant à terre et en indiquant du pied une grosse masse de forme ronde qui croissait parmi les rochers. C'était un cactus sphéroïdal. Voyez, continua-t-il, il y en a par centaines.

Tout le monde comprit ce qu'il Sol voulait dire, et les regards se fixèrent avec la satisfaction de l'espoir sur les bienheureux cactus.

—Camarades, dit Seguin, le désespoir ne mène à rien. Que ceux qui peuvent dormir dorment. Deux sentinelles suffisent du reste pour nous garder : une là-bas, et l'autre ici ; allez, Sauchez. Et le chef indiqua en bas de la ravine un poste d'où l'on pouvait facilement surveiller l'entrée de la gorge sans être soi-même découvert.

La sentinelle s'éloigna et gagna en silence l'endroit qu'on venait de lui désigner. Les autres d'entre nous descendirent pour voir aux chevaux et, après avoir inspecté les muselières, retournèrent à la station de la vedette placée sur la crête de la montagne. Arrivés là, nous n'avions rien de mieux à faire que de nous rouler dans nos manteaux et nous coucher sur les rochers. C'est ce que nous fîmes, et bientôt après le sommeil fit oublier à la plupart d'entre nous l'horreur de notre situation.

Nous étions tous sur pied avant le jour, et nous gnetions avec inquiétude à travers le feuillage les événements qui allaient s'accomplir.

Aucun mouvement ne se manifesta encore dans le camp des Indiens. Mauvais signe ! S'ils avaient dû continuer leur voy-

age, ils auraient été debout de meilleure heure ; car ils ont toujours l'habitude de se mettre en route avant l'aube. Ces symptômes augmentent encore notre appréhension.

Une faible lueur commence à se répandre sur la prairie, une bande lumineuse se dessine à l'horizon du côté du levant, le jour va bientôt paraître, le camp se réveille. Nous entendons des voix. Des formes noires commencent à s'agiter à travers les lances plantées dans le sol. De gigantesques sauvages traversent çà et là la plaine. Des peaux de bête, jetées sur leurs épaules, les protègent contre la fraîcheur du matin. De nouveaux fagots sont apportés, les feux se rallument.

Quant à nous, étendus sur les rochers, nous causons à voix basse en suivant avec anxiété les mouvements de nos ennemis.

—Il est évident qu'ils ont intention de faire séjour ici.

—Ce n'est que trop vrai, ma foi ! Mais combien de temps comptent-ils passer en ces lieux ? C'est ce qu'il faudrait savoir.

—Trois jours au moins, peut-être quatre, peut-être cinq, qui sait ?

—Jolie perspective ? Nous serons flambés avant la moitié de ce temps.

—Et quel diable de besogne pourrait les retenir aussi longtemps ? Je parie, moi qu'ils décamperont aussitôt qu'ils pourront.

—D'accord ? Mais le pourront-ils plus tôt ?

—Ils ont bien assez de tout un jour pour ramasser leur viande. Les buffles ne manquent pas ici. Voyez, la prairie en est toute noire. Et en parlant ainsi, le chasseur indiquait de nombreuses silhouettes qui se détachaient sombrement sur le vague azur du ciel. C'était en effet un troupeau de buffles.

—Je suis assez de cette avis. En moins d'une demi-journée ils auront mis par terre plus de viande qu'il ne leur en faut. Mais ce n'est pas tout, il faudra la faire sécher. Et comment accomplir cette besogne en moins de trois jours ? C'est là le cheindent !

—Es verdad ! dit un des Mexicains, un cibolero. Tres dias al ménos !

—Ay hombre, et gare à nous si le soleil nous fait la manivelle plaisanterie de se cacher pendant ce temps-là !

Ces propos et d'autres semblables sont échangés autour de nous par deux ou trois de nos hommes, qui parlent entre eux à voix basse, mais assez haut cependant pour que nous puissions les entendre.

Cette conversation nous révèle une nouvelle face de notre position à laquelle nous n'avons point encore réfléchi. Si les Indiens ne lèvent leur camp que lorsque les viandes seront séchées, nous courons grand risque de mourir de soif ; à moins pourtant que nous ne soyons découverts dans notre retraite.

A continuer.

Accident fatal à St. Romuald.—Un nommé Francoeur, résidant à St. Joseph de Lévis, traversant hier en voiture la voie ferrée du Grand Tronc à St. Romuald, fut frappé par l'engin. Le cheval a été instantanément tué et Francoeur reçut de si graves blessures qu'il en est mort, hier soir.

Hibou.—Un magnifique hibou mesurant quatre pieds huit pouces, les ailes étendues, a été tué à Ste Foy par M. Augustin Drolet du faubourg St. Jean. On peut voir ce magnifique oiseau dans la fenêtre de M. Corneil, sellier, rue St. Jean.

Exercice militaire au Collège St. Anne.—La compagnie militaire formée en mars dernier a été réorganisée cette année. Les officiers et sous-officiers de ce corps sont infatigables, et nous nous faisons un devoir et un plaisir de les nommer: Capt. Chs. E. Cantillon, Québec; 1er Lieut. Chs. Collet, St. Henri; 2e Lieut. Aug. Gagné, Kamouraska; sergent Daniel Guimont, Cap St Ignace et Pantaléon Pelletier, Rivière Ouelle. Sous les yeux vigilants de ces hommes les soldats ont fait des progrès remarquables et, mardi dernier, il y a eu revue de la compagnie et manœuvres militaires.

DEMANDES

ET

AVIS COMMERCIAUX.

Maison populaire.—Nous avons eu le plaisir de visiter cette semaine, la maison F. X. Lepage, rue de la Couronne, St. Roch, et nous avons été surpris de voir l'assortiment de marchandises sèches que cet établissement possède. Entr'autres, nous avons remarqué de magnifiques tweeds écossais, canadiens et anglais, casimirs noirs, moscou, beaver, drap pilote noir, hardes faites, et faites à ordre, de magnifiques étoffes à manteaux pour dames, étoffes à robes de toutes couleurs, spécialité d'articles de deuil. Le tout à des prix qui peut surprendre l'acheteur.

Nous conseillons au public d'aller faire une visite à cet établissement, et nous es pérons qu'il sera satisfait.

Nouveaux Chapeaux.—Soies nouvelles. Les Dames trouveront chez Brunet et Laurent, un magnifique assortiment de chapeaux en pluche de soie, en laine et en feutre; aussi deux caisses de chapeaux Velours de soie et satin valant \$2.00 pour 75 cents.

500 douzaines de fichus valant 30 cents pour 10 cents. 50 pièces de soie pour robes de soirées, valant de \$1.50 à \$2.00 pour \$1.00.

BRUNET ET LAURENT,

Enseigne de la Feuille d'Erable.

-Le succès toujours croissant du Quina Laroche ne peut dispenser de rappeler ses propriétés si remarquables pour combattre la manque d'appétit, la mollesse des tissus, la pleur, la chlorose, l'anémie et surtout les fièvres anciennes et rebelles.—Dépôt à Paris, rue Drouot, et dans toutes les pharmacies.

Notes.—Les personnes qui désireraient acheter du roin, de la paille ou autres produits de la campagne, sont averties que plusieurs habitants ont décidé de se servir de la cour de M. J. B. Piché, 218, rue St. Valier, pour y placer leur produits. M. Piché a fait l'acquisition d'une balance Fairbanks, dont on pourra se servir pour vérifier les achats. 30 sept. Im.

OLLE DROBIE

Vendredi dernier, le 22 du courant, à l'âge de 53 ans, cieur J. B. Belleau, charrou. Il a été inhumé, hier, à l'Eglise St. Sauveur.

Le 24 courant, à N.-D. de Lévis, Dame veuve Hermine Bouchard, veuve de feu Sieur Geo. Chamberland, à l'âge de 61 ans.

On reconnaît universellement que les PILULES CATHARTIQUES D'AYER sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouvent qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les PILULES purgatives que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces, les PILULES CATHARTIQUES D'AYER sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire

d'employer un purgatif anodin bien qu'énergique. Préparé par le Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass., U. S. Chimistes pratiques et analytiques. EN VENTE chez tous les Pharmaciens.

SOMMAIRE D'ANNONCES. NOUVELLES.

AVIS.—Montambault, Langelier et Langelier A louer.—E. Jacot A vendre.—H. C. Austin. La société permanente de construction des Arriens.—A. J. Auger. A vendre ou à louer.—J. Fremont. Poêles! Poêles! Poêles!—A. Hatch. Mountain Hill House.—E. Dion & Cie. A vendre.—A. J. Auger. M Geo Bellerive. Rien sans la santé.—M. A. Brassart. Compagnie d'assurance de Stadacona.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES.

Oct. 25.—Barque Atalanta, Lutterbrodt, Bremen, sept 12, C Pitt, chargement général. —Bristolian, McClement, Liverpool, août 31, Hou John Hearn, sel et charbon. Goëlette St Patrice de Fraserville, Raymond, White Island Reef, I Julien, débris. —Eugéme, Vigneault, Pointe aux Esquimaux, ordre, poisson et huile. —Pioneer, Lebrun, Pointe aux Esquimaux, ordre, poisson et huile. Scotia, McClement, Sydney, C B pour Montréal.

ENTRÉS EN CHARGEMENT.

Oct. 25.—Forest Queen, 786, Cardiff, J Burstall et Cie, quai des Commissaires. Tonsberg, 699, Londres, J Burstall et Cie, estacades Dinning.

AQUITTÉS EN DOUANE.

Oct 25.—Vapeur Severn, Emerson, Londres, Ross et cie. Navire Connemara, Durham, Liverpool, J Sharples, fils et cie. Barque Marco, Polo, Thomas, Londres, G B Hall et cie.

—Winslow, Ericksen, do do —Hortensia, Simonsen, Dublin, Price, frère et cie.

Barge Damon, Schott, New York, R R Dobell et cie.

CAGES ARRIVÉES.

Oct 25.—Burke et frère, madriers, Trois Saumons. R R Dobell et cie, madriers, sundry coves.

BULLETIN COMMERCIAL.

—QUEBEC, 26 oct 1880 FRET SUR L'OCEAN. Huit cent-huit bâtiments à voiles d'outremersont entrés en Douane depuis l'ouverture de la navigation. Les transactions pendant la semaine ont été comme suit: Londres—Madriers, 65s. Liverpool—Madriers, 65s. Liverpool—Bois durs 25s.

FRETS DU FLEUVE. A Montréal—Sel, à 6 à 7 centins par sac. Charbon, \$0.80 à \$1.00 par tonne. Bois scié par 1000 pieds, planches, \$0.80 à \$0.90. De Montréal à Québec—Fleur 8 centins par baril, 4 centins par sacs. Lard 10 centins par barils. Gros articles, \$1.00 par tonne

FRETS DES PORTS DU GOLFE De Québec à Miramichi, Gaspé Pictou, etc., 40 centins par baril, et \$5.00 par tonne par vapeurs. Par goëlette 30 à 35 centins par baril.

CHARBON. Marché ferme.—Charbon écossais, a été vendu \$4.70, et \$4.80, Anglais, \$4.10, Sydney, \$4.00 par chaldron. Le coke anglais se vend \$8.50 la tonne.

SEL. Marché ferme.—Pas de cargaison cette semaine, on pense qu'il n'y en a plus qu'une à arriver.—La dernière cargaison de gros sel de Liverpool s'est vendue —19 au tonneau—18 centins par sac. Vendu en magasin 52 centins par sac pour 11 au tonneau, et 55 pour 10 au tonneau.

BRIGUES A FEU. Marque de Carr, en vente sur le qual de 28 à 80 par mille. M. T. et Cie. \$26 à \$28 par mille

FER EN SAUMON, Marché ferme.—Summerlee No. 1 a été vendu \$22.50 comptant la tonne en petits lots.

COMMERCE. COTES DES FONDS.

Table with 3 columns: Valeur, Demande, Offert. Rows include Banque de Québec, Banque Union du B. C., etc.

Table of bank exchange rates for various banks like Banque Nationale, Banque des TOWA, etc.

MARCHE AUX BESTIAUX DE QUEBEC.

Table of livestock prices for beef, sheep, and other animals.

MARCHE AU FOIN DE QUEBEC.

Table of hay prices for different types of foin.

MARCHE AU CUIR.

Table of leather prices for various types of skins.

PEAUX ET CUIRS.

Table of fur and leather prices for sheep, goat, and other skins.

FARINES.

Table of flour prices for different grades of wheat flour.

GRAINS.

Table of grain prices for wheat, barley, and other crops.

POISSONS.

Table of fish prices for salmon, cod, and other seafood.

Table of oil prices for various types of oil.

Table of fruit prices for apples, oranges, etc.

Table of legume prices for beans, lentils, etc.

Table of butter prices for different grades of butter.

Table of miscellaneous goods prices like sugar, flour, etc.

Table of bird prices for various types of birds.

Table of meat prices for beef, mutton, etc.

Table of wood prices for different types of lumber.

Table of coal prices for different grades of coal.

Table of iron prices for various types of iron.

Table of other goods prices like oil, etc.

ANNONCES NOUVELLES

AVIS

A toutes les personnes endettées pour achat de marchandises, ou autrement, envers F. Martin Damiens, ci-devant marchand de nouveautés, rue St Joseph, St Roch de Québec.

AVIS vous est donné que par acte passé à Montréal, devant Mre Brossiot, notaire, le 22 septembre 1880, le dit F. Martin Damiens a vendu, cédé et transporté à Robert Linton, de la cité de Montréal, marchand, toutes les dettes qui étaient dues au dit F. Martin Damiens, le dit 22 septembre dernier.

AVIS vous est, de plus, donné que le siège principal des affaires du dit F. Martin Damiens était en la cité de Québec, district de Québec, et qu'une copie du dit acte du 22 septembre dernier a été déposée dans le bureau du protonotaire de la COUR SUPREME pour la Province de Québec, siégeant dans et pour le district de Québec en la cité de Québec.

Québec, 22 octobre 1880.

MONTAMBAULT LANGELIER & LANGELIER, Procureurs du dit Robert Linton.

Québec, 26 oct.

A LOUER

Boutique de pâtisier-confiseur, maison et magasin.

Cette belle maison a trois étages en pierre, N° 93, rue St. Jean.

possession immédiate. S'adresser à E. JACOT, Bijoutier, St. Roch.

Québec, 14 oct. 1880.

SOUSSIONS DEMANDÉES

Des soumissions cachetées et endossées soumissionnaires, seront reçues par le Révd Mons. L. Blais, P're, Curé de la Rivière-du-Loup, (Fraserville), d'hui au 30 du courant inclusivement, pour les travaux de l'intérieur de l'église de la susdite paroisse. On pourra voir les plans et devis en s'adressant au presbytère de la Rivière-du-Loup, ou à l'architecte soussigné.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

D. OUELLET, architecte, N° 85, rue d'Aiguillon, Québec.

Québec, 14 oct. 1880. 7 s.

A VENDRE

A conditions faciles, dans St. Roch une MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ, bornée par les rues Desfossés, Ste Marguerite et St. Roch; contenant à peu près 11,000 pieds carrés de superficie, avec maison en pierres de taille à deux étages sur la rue Ste Marguerite et un hangar en briques à deux étages en arrière avec écuries etc., etc.

Aussi Une maison en bois d'un étage et mansarde, occupée par deux locataires, et faisant face à la rue Desfossés.

Cette propriété, située dans un endroit fort désirable, près du Havre du Palais et du dépôt du chemin de fer du Nord, devra nécessairement, par suite des embellissements du quartier, acquérir avant longtemps une très grande valeur. S'adresser à H. C. AUSTIN, Ecr., Notaire Ou à JOHN HATCH, Ecr., N° 41, rue Richelieu. Québec, 15, 1880. 1 ms.

LA SOCIETE PERMANENTE

DE CONSTRUCTION DES ARTISANS

DIVIDENDE NO. 11.

La société paiera aux actionnaires du fonds permanent, le 2 novembre prochain, un dividende au taux de 6 pour cent par an, pour le dernier semestre finissant le 1er Octobre dernier.

Le Livre de Transfert sera fermé du 20 au 30 Octobre.

Par ordre. A. J. AUGER, Sec.-Trésorier. Québec, 9 Octobre 1880. Jusq. 1 nov

COMPAGNIE D'ASSURANCE STADACONA

Contre le feu et sur la vie.

EN LIQUIDATION

Bureau au No. 95 Rue St. Pierre au 3eme étage.

Les actionnaires qui doivent à cette compagnie pour versements échus, sont requis de venir régler et payer sous le plus court délai. Québec, 15 juillet 1880.

E. JACOT,

HORLOGER ET BIJOUTIER,

.71, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, QUEBEC.

Montres en or et en argent, Pendules et Horloges de tout genre, assortiment des plus variés et des plus complets. Bagues pour Dames et Messieurs, anneaux, Boucles d'oreilles, Chaines en or, argent et plaquées.

Spécialités, Joncs, Alliances et Bagues de mariages

juillet 1880.

A VENDRE OU A LOUER

Cette bonne maison située au nord de la TERRASSE BURROUGHS, (avenue des érables), contenant toutes les améliorations modernes.

Voit. J. FREMONT, Avocat 98, rue St. Pierre Ou E. G. CANNON, N. P.

Québec, 1er octobre 1880. 1m

Chemin de fer Q. M. O. & O.

Table with 3 columns: Mixte, Malle, Express

Départ de Hochelaga pour Hull... 1.00 a.m. 8.30 a.m. 5.15 p. m. Arrivée à Hull... 10.30 " 12.40 pm 9.25 "

Départ de Hull pour Hochelaga... 1.00 " 8.20 a.m. 5.05 Arrivée à Hochelaga... 10.00 " 12.30 pm 9.15

Départ de Hochelaga pour Québec... 6.00 p.m. 10.00 pm 3.00 " Arrivée à Québec... 8.00 " 6.30 a.m. 9.25 "

Départ de Québec pour Hochelaga... 5.30 " 9.30 p.m. 10.10 a.m. Arrivée à Hochelaga... 8.00 a.m. 6.30 a.m. 4.40

Départ de Hochelaga pour St. Jérôme... 5.30 p.m. Mixte. 7.15 " 5.45 a.m.

Départ de St. Jérôme pour Hochelaga... 9.00 " 9.00 "

(Trains Locaux entre Hull et Aylmer.) Les trains quittent la Gare de Mile-End, sept minutes plus tard.

Sur tous les trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Châssis-Dortoirs élégants sur les trains de nuit.

Les trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les trains du dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures p. m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GENERAL, 18 Place d'Armes. BUREAU DES BILLETS: 13 Place d'Armes 202 Rue St. Jacques, Montréal.

Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis Québec. L. A. SENECAI, Surintendant Général. Québec, 11 septembre 1880. 1 an.

CHEMIN DE FER

DE Lévis et Kennebec.

A PARTIR DE LUNDI, 13 SEPTEMBRE,

Les trains marcheront comme suit:

Table with 3 columns: Laisant, Levis, pour St. Joseph

Le présent terminus de cette ligne est situé à 11 milles seulement des célèbres mines d'Or Chaudière. Des "stages" sont à la disposition des passagers à l'arrivée de chaque train. BILLETS de retour pour St. Joseph, 1ère classe... \$2.00 " " " 2me " " 1.25

ROBERT SMITH, Gérant. Québec, 15 juillet 1883

LES NUITS DE SAINT-PETERS-BOURG.

MÉMOIRES D'UN VIEUX COURTISAN.

Les mœurs des courtisanes du czar rappellent à s'y méprendre celles des seigneurs français aux temps de la monarchie absolue.

Le comte Alexandre Wladimirovitch Adlerberg, ministre de la cour impériale et gouverneur du palais d'Hiver, est l'ami d'enfance et l'ami intime de l'empereur.

On l'appelle Adlerberg II pour le distinguer de son père. C'est un joyeux homme "dobryak" dans toute la force du terme, mais le jeu est son péché mignon et la dame de pique le poursuivait souvent de ses rigueurs.

Un matin le czar étant sorti pour faire une promenade avec son chien favori, un magnifique zetter, se vit tout à coup accosté par une vieille femme qui sans le reconnaître, lui demanda très-humblement s'il avait un emploi au Palais d'Hiver, dont elle venait de le voir sortir à l'instant.

—Oui, répondit le czar intrigué, je jouis même au palais de quelque influence, peut-être pourrais-je vous donner quelques renseignements.

La vieille lui raconta que depuis de longues années elle avait prêté une somme assez forte au comte Adlerberg et que celui-ci, malgré toutes ses instances, refusait de lui rendre son argent. Elle ajouta qu'elle ne savait plus à quel saint se vouer.

—Je ferai mon possible, répondit l'empereur, peut-être pourrai-je décider le comte à vous rendre cet argent. Venez à midi au palais.

De retour au palais le czar fit appeler le comte.

Celui-ci reconnut franchement sa dette, mais il prétendit qu'il n'avait pas le moyen de s'acquitter. L'empereur lui donna, sur sa propre cassette, l'argent nécessaire avec ordre de le remettre à la femme qui devait venir le prendre.

Le lendemain matin, le czar fut fort surpris de se voir arrêté de nouveau par la même vieille.

—Ah! lui dit celle-ci, voilà bien ce que je craignais!..... Je pensais bien que vous n'auriez pas assez d'influence!.....

—Comment cela? fit le czar réellement intrigué.

—Cela a toujours été, voyez-vous, et cela sera toujours..... Les seigneurs n'en font qu'à leur tête et les pauvres gens ne peuvent rien contre eux.

—Mais que voulez-vous dire? Expliquez-vous!

—Je veux dire que les gens de la cour, forts de la protection du czar, violent impunément leurs engagements les plus sacrés.

—Le comte Adlerberg ne vous a donc pas payé ce dont il était redevable?

—Ah bien oui! Payer!..... C'est bon pour les petites gens. Quant aux puissants, il se dispensent de cette formalité quand elle les gêne. En attendant je res et sans ressources.....

Le czar, indigné de cette révélation, fronça le sourcil:

—Suivez-moi au palais, ma brave femme, fit-il d'un ton bref, et vous serez satisfaite.

Le czar marchait d'un pas rapide; la vieille le suivait péniblement à distance, croyant avoir affaire à quelque employé du palais.

Quant elle vit toute la domesticité et les gens de la cour s'incliner devant lui jusqu'à terre, elle fut stupéfaite.

Des gardes voulurent lui barrer le passage, mais le czar fit un signe, et la pauvre femme put arriver librement à sa suite jusqu'aux appartements impériaux, où Adlerberg fut mandé en toute hâte.

—Que signifie ceci? lui dit l'empereur en présence de la pauvre solliciteuse. Tu n'as pas désintéressé cette femme, malgré mes ordres? Qu'as-tu donc fait de l'argent que je t'ai donné?

Adlerberg, à ces mots, fit une pitteuse mine que la colère du czar tomba pour faire place à une rire mal contenu.

—Voyons, explique-toi, du moins.

—Eh bien, Sire, voici la vérité toute nue. Quand je suis arrivé chez moi avec les fonds que Votre Majesté avait daigné me faire remettre, j'ai été assailli par un telle cohue de créanciers qu'il n'est rien resté pour cette femme-ci..... Je suis à sec comme devant. Je ne sais pas comment cela se fait, mais l'argent ne peut pas séjourner dans mes mains plus de quelques instants; il s'évapore aussitôt!..... Entre mes doigts, ce n'est plus du métal; c'est de l'alcali volatil!.....

Le czar, désarmé par cet aplomb, se mit à rire de plus belle et fit solder le compte de la vieille, ravie de ce dénoûment.

Ce même Adlerberg fut l'involontaire auteur d'un accident qui arriva à un prince royal (très connu à Paris où il

vient fréquemment) pendant un séjour qu'il fit à Saint-Petersbourg.

Adlerberg avait offert au prince, sur les îles de la Neva, un souper fin qui se prolongea jusqu'au jour.

Vers quatre heures du matin, le prince blond prit congé des convives, monta dans une voiture de place et se fit conduire au palais d'Hiver où il était logé. Il avait fait si grand honneur aux vins de France et surtout au philtre champenois, qu'il avait les idées et la vue un peu troublées. En passant devant le Saint Synode, il crut reconnaître la façade du palais impérial et fit arrêter la voiture. Le cocher lui fit une observation, mais comme il n'entendait pas le russe, il ne comprit pas.

Il descendit et congédia le cocher; puis il sonna à la porte du Synode.

Un moine somnolent lui ouvrit et lui demanda ce qu'il souhaitait. Mais le prince ne comprenant pas plus le langage du moine que celui du cocher, se dirigea d'un pas assez mal assuré, vers l'intérieur de l'édifice, croyant regagner son appartement. Le moine voulut s'opposer à son passage; mais il reçut un coup de boxe aussi savant que vigoureux.

Le malheureux frocard appela au secours, comme s'il avait vu le diable. La police accourut, et comme le prince ne savait pas s'expliquer et que rien ne le distinguait d'un simple viveur en état d'ébriété, il fut traîné au poste le plus voisin. On peut juger de la stupéfaction de la cour, quand on s'aperçut le lendemain que le prince n'était pas rentré.

L'empereur était très inquiet. Il adressa les plus vifs reproches au comte Adlerberg, pour avoir laissé partir le prince seul.

Le grand maître de la police, Féodor Féodorovitch Trepoff, eut l'idée de faire des recherches dans les postes de police et on trouva le prince profondément endormi parmi des ivrognes d'un rang inférieur.

Cette aventure fut tenue relativement secrète.

Pas assez, toutefois, comme on vient de le voir par le récit qui précède.....

VARIÉTÉS.

A la police correctionnelle: —Femme Bernabé, vous êtes accusée d'avoir jeté sur la tête du plaignant un bassin d'eau sale.

—C'est vrai, monsieur le président, mais je vais vous dire: j'avais pris monsieur pour mon mari!

Un hidalgo égaré va frapper au milieu de la nuit à la porte d'une hôtellerie.

—Qui est là? fait l'aubergiste réveillé en sursaut.

—Don José-Maria-Ramon-Luis-Alfonso-Miguel-Juan-, y Gronzales de los Rios, y Romero de las Torres.

—Si vous êtes tant de monde que ça, répondit l'hôtelier, je n'ai pas de place.

J'ai entre les mains et je vais encadrer cette lettre de Timoléon: Monsieur.

Je suis bien étonné de n'avoir pas reçu le dernier numéro de votre journal. Veuillez donc me le faire envoyer le plus tôt possible.

Et sur l'enveloppe cette note, dont je ne saurais trop remercier mon correspondant.

Ma lettre fermée, je reçois le journal demandé.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ONTARIO MUTUAL.

PAS DE SPECULATION.

La meilleure et la plus sûre compagnie d'assurance sur la vie.

LE PLUS GRAND MONTANT D'ASSURANCE pour la plus petite PRIME Reunit en elle tous les avantages!

Assurez-vous!! PROTEGEZ VOS FAMILLES!!! S. W. DRUM,

Agent général pour la province de Québec. 91, rue St. Pierre, Québec.

AGENTS ACTIFS DEMANDES PARTOUT.

NOTE.—L'assurance ONTARIO MUTUAL fait partager le surplus de ses recettes entre tous ses assurés, selon le montant payé par chacun. Le SURPLUS ANNUEL des profits est consacré à réduire les primes durant le temps qu'on reste assuré, et chacun en bénéficie EN ARGENT.

Tous les avantages des autres compagnies sont donnés par l'ONTARIO MUTUAL, qui est dépourvue des systèmes équivoques de Tontine, Co-Opérative, Moitié Crédit, Minimum, etc., etc., qu'on essaie aujourd'hui de faire prendre au public. Québec, 4 octobre 1880.

AVOCATS

IRVINE & PEMBERTON

Avocats. Rue St. Pierre, Bloc de la Banque Union, 2e étage.

SEWELL, GIBSON & AYLWIN 119, rue St. Pierre, Suivent les Cours d'Arthabaska et Québec

PELLETIER & CHOUINARD BUREAUX, Rue St. Louis; Suivent les Cours de la Malbaie et de Québec.

A. X. TALBOT Avocat. 86 rue St. Joseph St. Roch. Suivent les Cours des districts de Montmagny et Beauce.

LANGELIER, & LANGELIER MONTAMBAULT 105, Côte de Lamontagne. Suivent les Cours de Beauce, Montmagny et Québec.

ROSS STUART & STUART BUREAUX, Côte de la Montagne.

SUZOR & TESSIER 15, rue Buade, Québec.

A. LEGARE 43, rue Dalhousie, Québec. Suivent les Cours de Montmagny et Québec.

O. O. LABRECQUE Avocat Bureau, 4, rue St. Pierre. Résidence privée, 25, rue St. Joseph

Poeles! Poeles! Poeles! FONDERIE A. HATCH, Rue Henderson, Palais VIS-A-VIS LA GARE DU FRET

Chemin de fer Q. M. O. & O. Manufacture de Poeles ET DE TOUTES SORTES DE MACHINERIE EN FONTE ASSORTIMENT COMPLET

Poeles doubles et à trois points, poeles simples toutes grandeurs, poeles de cuisine, fournaises à charbon, célèbre fournaise (Self Feeder Base Burner).

Grands poeles de 4 pieds avec grilles à brûler le charbon, le tan ou n'importe quel autre combustible, convenables pour les tanneries et autres manufactures et églises.

Une visite du public est respectueusement sollicitée. Fonderie A. HATCH, Rue Henderson, Palais, Québec, 25 septembre 1880

J. & W. REID No. 40, RUE ST. PAUL, QUEBEC.

MANUFACTURIERS de PAPIER-FEU-TRE pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

PAPIER GOUDRONNE pour les couvertures des maisons. PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drab et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER faits à la machine pour épicerie, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires grands et petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS De papiers à écrire, D'enveloppes, De plumes et d'Encre.

Et de toutes sortes de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

TAPISSERIES, en gros seulement. J. & W. REID, No. 38 et 100, rue St. Paul Québec, 15 juillet 1880.

RIEN SANS LA SANTE.

Mens sana in corpore sano.

000

Récompense Nationale de 16,000 fr.

MEDAILLE D'OR, etc

QUINA LAROCHE DE PARIS.

ELIXIR VINEUX

(Extrait des 3 Quinquinas.)

Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge, recommandé contre les affections d'estomac anémie, manque de forces, suites de couches, langueur, fièvres invétérées, etc.

Quina Laroche, FERRUGINEUX.

Apéritif, et fortifiant, Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force. Croissances difficiles, sang pauvre, anémie, lym phatisme, scrofules, etc.

Seul dépôt chez M. A. Brassart, professeur botaniste diplômé. No. 87, rue St. Georges Côte d'Abraham. Québec, 23 août 1880. 6 m.

SACHETS HOLMAN, POUR LE FOIE.

IL EN EST QUI DOUTENT ENCORE

Il est notoire que des dizaines de milliers en ont fait l'expérience (et de ceux-ci bon nombre étaient abandonnés comme incurables) rendent témoignage de ses effets surprenants dans un langage et avec un zèle que nul autre remède actuellement connu n'a jamais provoqués.

Toutefois, malgré que ces faits soient aujourd'hui connus par tout le monde habité, il y a encore des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui, s'obstinant encore dans leur ancien esclavage—les drogues et les poisons—ne prêtent qu'une oreille peu attentive aux instances que nous faisons pour leur faire abandonner l'ancien système trompeur et adopter de préférence ce précieux bienfait, le SACHET.

Gurison certaine pour toutes Affections de l'Estomac et du Foie.

Defiez vous des imitations et contrefaçons.

TEMOIGNAGE. St. Armand, Que., 1er avril 1879

Compagnie des Sachet d'Holman.

MESSIEURS.—J'ai reçu de vous ce matin, par l'entremise de messieurs Wright et Cie. de St. Jean, un Sachet d'Holman pour le Foie. En douze heures, ce Sachet a fait plus de bien à mon père, qu'il depuis deux ans est sous le soin des médecins, que ces derniers ont pu lui faire durant tout ce temps. Veuillez m'en envoyer encore un par express, demain.

Tout à vous, L. G. BRUNELL, Agent, Vt. C. R.

BUREAU PRINCIPAL. 12, rue Ste. Anne, Québec. Pres de la Terrasse Ou chez M. L. Drouin, 96, rue St. Joseph, St. Roch

Sachet régulier, par la malle \$2.50. Sachet spécial, \$3.50. Emplâtres, 50 cents. Québec, 8 septembre 1880. 21 40 12 m

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des malles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS

1880 Arrangements d'Eté 1880

Cette ligne se compose de puissants et rapides steamers en tier de première classe, machines doubles, bâtis sur le "Clyde."

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

partent de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC tous les SAMEDIS, faisant escale à Loch Foch, pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse, ou en venant, devront partir comme suit:

DE QUEBEC

Sardinian Samedi, 9 oct. Peruvian " 16 " Polyesian " 23 " Moravian " 30 " Sarmatian " 6 nov. Circassian " 13 " Sardinian " 20 " Peruvian " 27 "

D'autres vapeurs pour Liverpool seront envoyés à des époques régulières pendant toute la saison.

Prix du passage de Québec: Cabine \$70 et \$80 Selon la position Intermédiaire \$40 Entrepont 25

Un médecin habile est à bord de chaque vapeur. Les cabines ne sont retenues qu'en payant le prix de passage.

Des renseignements directs pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest donnés à Liverpool et dans les grandes villes du continent.

Un "Tender" avec les Malles et les Passagers des steamers de la Malle pour Liverpool, quittera le quai Napoléon, tous les samedis matins à 9 heures précises.

Pour plus amples détails s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents Québec. Québec, 15 juillet 1880.

Maladies des yeux et des oreilles

DR. L. J. A. SIMARD, Oculiste et Auriste, 46, RUE ST. LOUIS.

Heures de consultations de h. a. m. à 12 a. de 1 h. p. m. à 4 h. p. m. Québec, 15 juillet 1880.

F. O. Vallerand & Frère IMPORTATEURS

LAMPES, LUSTRES, VERRERIES, HUILE DE CHARBON Etc., Etc., SEULS PROPRIETAIRES DU

Goblet National

Fabrique expressément pour la fête de St. Jean-Baptiste.

EN GROS ET EN DÉTAIL. 92 Côte Lamontagne, 33 rue Notre-Dame Basse-Ville. Québec, 15 juillet, 1880. 3pts.

M. GEO. BELLERIVE, Etudiant en droit,

Donnera des leçons de Français, Latin, Grec, Etc. etc.

Nous recommandons tout spécialement M. Bellerive à tous ceux qui désireraient faire un cours d'études classiques, ou en faire donner à leurs enfants. M. Bellerive est un jeune homme de talents, qui a fait un excellent cours d'étude au Séminaire. Il est recommandable sous tous les rapports.

S'adresser au No. 309 rue St. Valier, St. Roch, où à M. le Directeur du Séminaire Québec, Québec, 8 septembre 1880

MOUNTAIN HILL HOUSE (HOTEL DION), COTE DE LA MONTAGNE QUEBEC

Nouvellement meublé. Tout le confort d'un hôtel supérieur. A proximité des Chambres de Parlement. E. DION & CIE, Propriétaires Québec, 23 septembre 1880.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR La Compagnie d'Imprimerie de Québec Au No. 76, Rue St. Joseph, St. Roch, QUEBEC.